



**Attention :** chaque situation peut être différente. Les documents à joindre à cette fiche de renseignements sont indiqués au bas de chaque cadre.

**CADRE 1** ⇨ **Étudiant de nationalité française. (À remplir uniquement lors de la première affiliation OU si la caisse parentale vous dispense de la Sécurité Sociale Étudiante)**

<b>Couverture parentale</b>  « Ouvrant droit* »	Nom (père ou mère*) <i>rayez la mention inutile</i>						
	Prénom						
	N° Sécurité sociale						X
	Profession						
	Caisse de gestion	(Ex : CPAM, RAM, SNCF...)					

**Joindre :**

- 1° Vous n'aurez pas 20 ans d'ici le 31 août 2017 : vous êtes « **ADA** » (*Ayant Droit Autonome*). Vous devez vous affilier à une section étudiante (*elle est gratuite*) et fournir la **copie de l'attestation d'ouverture de droit de la caisse de gestion actuelle du parent concerné\*** (votre père ou votre mère). **Votre nom doit apparaître sur ce document.**
- 2° Vous aurez 20 ans (ou +) entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 : vous êtes « **Cotisant** ». Vous devez vous affilier à une section étudiante (*elle est payante*) et fournir la **copie de l'attestation d'ouverture de droit de la caisse de gestion actuelle du parent concerné\*** (votre père ou votre mère) **où votre nom doit figurer**. Le montant de la cotisation n'étant officiel que mi-juillet (215 € pour 2015-2016), le paiement ne sera effectué qu'en septembre. Les boursiers ne cotisent pas (même l'échelon 0) mais doivent fournir le **justificatif de la bourse de l'enseignement supérieur : la notification « conditionnelle »**. **Le Crous l'adresse par mail à chaque étudiant).**
- 3° En fonction de la profession de votre parent ouvrant droit, si vous n'avez pas besoin de sécurité sociale étudiante (cf. tableau de l'Annexe 1), vous êtes « **Non Affiliable** ». Vous devez joindre la **copie de l'attestation d'ouverture de droit de la caisse de gestion actuelle du parent concerné\*** (votre père ou votre mère) **où votre nom doit figurer.**

\* L'attestation doit obligatoirement comporter le nom de l'ouvrant droit (père ou mère) et celui de l'ayant droit (étudiant).

**CADRE 2** ⇨ **Étudiant de nationalité étrangère**

<b>À compléter pour une 1<sup>ère</sup> affiliation et pour un renouvellement</b>	Pays de naissance		Motif du séjour	
	Commune		Date d'expiration du passeport	
	Nom du père		N° de l'extrait de naissance	
	Prénom du père		Date d'arrivée en France	
	Nom de la mère		X	
	Prénom de la mère		X	

- Joindre :** - copie du passeport,  
- copie de l'extrait d'acte de naissance,  
- copie du titre de séjour (pour toute demande en cours, joindre la copie du récépissé de la Préfecture).  
Le montant de la cotisation n'est officiel que mi-juillet, le paiement s'effectuera donc en septembre. (215 € pour 2015-2016)

**CADRE 3** ⇨ **Renouvellement d'affiliation (2<sup>ème</sup> année CPGE par exemple...)**

<b>Précisez votre ancienne caisse de gestion (cochez une case)</b>	<b>LMDE</b> <input type="checkbox"/>	<i>autre :</i>
	<b>SMÉCO</b> <input type="checkbox"/>	

- Joindre :** - la notification conditionnelle du Crous (pour les boursiers qui ne cotisent pas, même l'échelon 0).  
Pour les cotisants, le montant de l'affiliation ne sera officiel que mi-juillet (215 € pour 2015-2016).  
Le paiement s'effectuera donc en septembre.

<i>Certifié sincère et véritable</i>	<b>Signature de l'étudiant</b>	<b>Cachet de l'établissement</b>
À ..... le ..... 2016		